

• Septembre 2020

Analyse de la compétitivité sur le marché international de la filière carotte en 2019 (données 2018)

Pays suivis : Royaume-Uni, Allemagne, France, Pays-Bas, Espagne, Belgique, Italie, Pologne

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observations et d'analyses, mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes, pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- L'environnement pédologique, climatique et pathogène
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

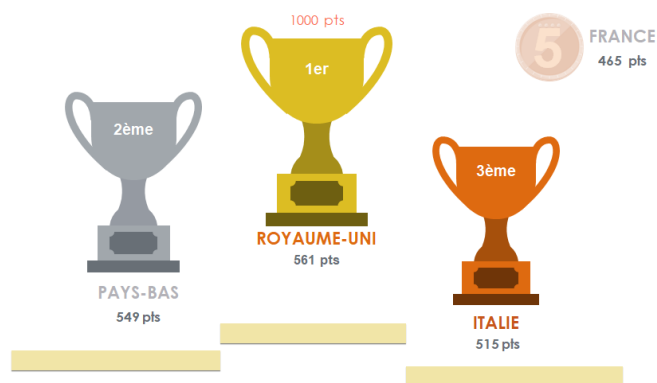
L'analyse s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Ainsi, pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting.

L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, réunis au sein d'un comité de pilotage, conduit par FranceAgriMer.

Principaux résultats de la veille 2019 (données 2018)

Classement final des filières nationales pour la carotte en 2019 (sur 1000 points)



Malgré une baisse de production pour la première fois depuis cinq ans, le **Royaume-Uni** devient leader des pays producteurs de carottes à l'échelle de l'Europe, devant la Pologne. La production s'établit à 749 100 tonnes de carottes en 2018, soit une baisse de 13,5 % par rapport à 2017. Cette évolution est en partie due à une légère baisse des surfaces (- 4,5 %), mais surtout à une baisse du rendement de 9,5 %. Le Royaume-Uni bénéficie, cependant, d'un rendement parmi les plus élevés des pays étudiés (65,7 t/ha), grâce à des conditions climatiques plutôt favorables. Le pays bénéficie de coûts de main-d'œuvre relativement faibles (moins de 27 €/heure), ainsi que d'une productivité du travail (96 heures/hectare) relativement élevée. La taille importante des exploitations de légumes de plein champ permet d'optimiser les coûts de mécanisation et les charges fixes. La filière est cependant peu tournée vers l'export (seuls 4 % des volumes produits sont exportés) et approvisionne largement le marché local. La balance commerciale est proche de l'équilibre et le pays importe également assez

peu. La filière s'appuie ainsi sur un marché important (66 millions d'habitants) et un niveau de consommation de carottes de 7 kg/an/habitant.

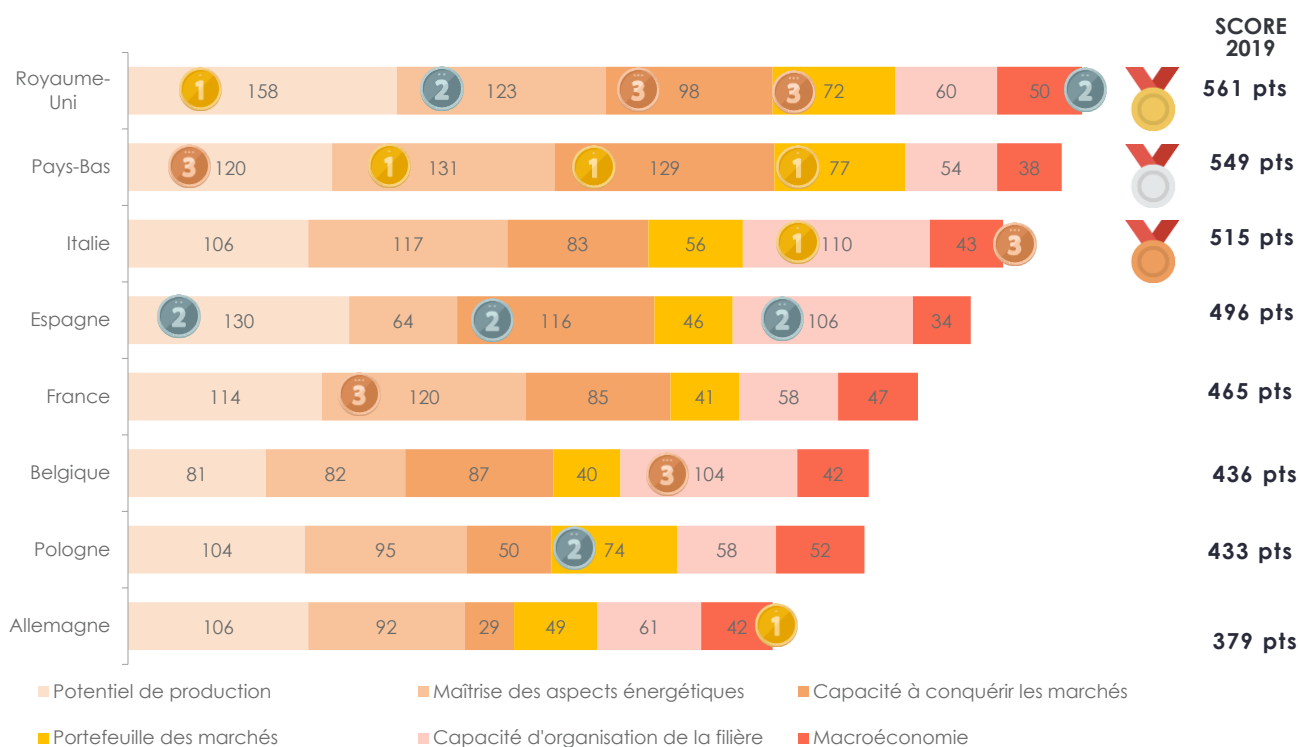
Les Pays-Bas perdent une place et se positionnent 2^e du classement 2018. Avec des surfaces de 9 200 ha et une production de 538 000 tonnes, la filière néerlandaise se caractérise surtout par son positionnement à l'export. Le pays a exporté en 2019 plus de 482 000 tonnes, soit l'équivalent de 89 % de sa production. Les Pays-Bas sont largement présents sur les principaux marchés importateurs européens, notamment l'Allemagne et la Belgique, où ils concentrent respectivement 49 % et 77 % des parts de marché). Les Pays Bas sont ainsi très dépendants des marchés d'exportation et la consommation locale reste limitée (en moyenne 4kg/an/habitant sur les 4 dernières années). Ils bénéficient d'un bon niveau de rendement (57,8 t/ha en 2018) et de conditions météorologiques plutôt favorables. Cependant, les coûts de main-d'œuvre restent relativement élevés (33,8 €/heure, soit 7 € de plus qu'au Royaume-Uni). Enfin, la production bio est davantage développée qu'au Royaume-Uni (8,7 %).

L'Italie se classe 3^e. Comme le Royaume-Uni, elle dispose d'un coût de la main-d'œuvre relativement modéré (27,8 €/personne/heure), un avantage compétitif non négligeable. Néanmoins, les exploitations de légumes de plein champ sont de petite taille et le nombre d'heures travaillées par hectare en légumes de plein champ est très élevé (436 heures/hectare en 2018). La filière a produit 492 000 tonnes de carottes en 2018 et a été moins impactée que ses concurrentes par les conditions météorologiques de l'année. La majorité de la production est destinée au marché local (seul 16 % de la production est exporté). Si la santé économique du pays reste fragile suite à la crise de 2009, les producteurs de fruits et légumes bénéficient d'importants financements FEAGA. Par ailleurs, la transcription nationale des réglementations européennes, plutôt souple, lui donne un avantage compétitif.

L'Espagne termine en 4^e position. Tout comme l'Italie, son coût de la main-d'œuvre est compétitif (21,4 €/heure). De plus, le pays dispose d'un potentiel de production important, de bons rendements, d'un budget dédié à la recherche conséquent et d'un système d'irrigation bien développé. Les produits importés représentent moins de 7 % de la consommation du pays et l'Espagne exporte un quart de sa production. Par ailleurs, le pays dispose d'une filière bien organisée et de bons niveaux de soutiens publics, *via* un budget FEAGA important en fruits et légumes. Enfin, le pays bénéficie d'une transcription des réglementations européennes souple, avec plusieurs autorisations de dérogations pour l'utilisation de produits phytosanitaires. L'ensemble de ces facteurs lui permet donc d'améliorer sa position dans le classement. Cependant, la production espagnole de carottes (382 430 tonnes en 2018) reste inférieure à celle de ses principaux concurrents.

En 2018, **la France** se retrouve en 5^e position. La production française a connu une baisse significative de rendement, comme la plupart de ses concurrents et s'établit à 518 000 tonnes. Les surfaces de production consacrées à la carotte sont stables en 2018 et comptent parmi les plus importantes d'Europe. La filière, très présente en hypermarchés, répond à la demande du consommateur en diversifiant son offre, en développant des produits certifiés bio ou avec une indication géographique ou un label (ex : la carotte des sables). La part de la production biologique atteint ainsi 8,7 % en 2018. Cependant, le coût de la main-d'œuvre est l'un des plus élevés d'Europe et le pays exporte encore peu, que ce soit en valeur ou en volume, ce qui conduit à une balance commerciale déficitaire.

Classement final



Podium final : Forces et faiblesses

Royaume-Uni 1^{er}...

- Production la plus importante des pays étudiés
- Coût de la main d'œuvre compétitif
- Très bon rendement
- Exploitations légumes de plein champ de grande taille

Mais...

- Production biologique assez faible
- Balance commerciale déficitaire
- Pays peu tourné vers l'exportation

France 5^{ème} ...

- Surfaces de production parmi les plus importantes d'Europe
- Bonne disponibilité en eau
- Existence de labels ou IG

Mais...

- Coût de la main d'œuvre élevé
- Balance commerciale déficitaire
- Faibles exportations en volume et en valeur

Pays-Bas 2^{ème}...

- Bon rendement
- Part de la production en bio relativement élevée
- Conditions climatiques favorables
- Balance commerciale excédentaire

Mais...

- Coût de la main d'œuvre élevée
- Plus de 60 % de produits importés dans la consommation
- Dépendance aux exportations, étroitesse du marché intérieur par rapport à la production

Italie 3^{ème} ...

- Volume produit stable par rapport à 2017
- Financement FEAGA important en fruits et légumes
- Transcription nationale des réglementations européennes très favorable
- Coût de la main d'œuvre compétitif

Mais...

- Nombre d'heures travaillées par hectare en légumes de plein champs très élevé (436 h/ha en 2018), en lien avec la surface/exploitation assez réduite
- Prix passage frontière élevé
- Indices macro-économiques peu favorables

Ont contribué à ce numéro : Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.
 Pour plus de renseignements : raphael.bertrand@franceagrimer.fr